

Compte rendu - rencontre des responsables de site

Démarche participative sur le réaménagement du préau de l'école des Tattes d'Oie

3 mars et 28 avril 2026

Introduction

Le réaménagement du préau des Tattes d'Oie a pour objectif de rendre les espaces extérieurs de l'école plus frais, confortables et conviviaux. Souhaitant associer élèves et acteur-ice-s du site à la réflexion, la Ville de Nyon met en place une démarche participative ciblée. Celle-ci vise à recueillir les besoins et les souhaits des usager-ère-s pour le projet en cours, et d'imaginer pour le futur préau du mobilier temporaire avec les enfants.

Le but de cette première rencontre avec les responsables de l'école, de l'UAPE et du local de quartier était double : présenter les grandes lignes du projet et récolter les besoins et souhaits des participant-e-s lors d'un échange convivial.

Déroulement des ateliers

La rencontre initialement prévue en une seule session a été organisée en deux temps.

La première session a eu lieu le mardi 3 mars, de 15h30 à 17h00, à la Salle de société n°2 à l'école Tattes d'Oie. Les participant-e-s étaient les suivant-e-s :

- **École Tattes d'Oie** : Aline Natalini (doyenne), Eliane Motte (enseignante), Visare Demaj (enseignante) et Jacques Divorve (responsable maintenance).
- **UAPE Les Tât** : Alexandra Baule (responsable), Joe Gervais (assistant socio-éducatif) et Stefano Panzera (assistant socio-éducatif).
- **Ville de Nyon** : Juliette Bernier (cheffe de projet), Gabriela Jeanrenaud (chargée démarches participatives), Nissem Bouachir (rédactrice et logistique démarches participatives) et Lucile Linard (architecte-paysagiste).
- **Bureau mandataire « apaar »** : Manon Delajoud (architecte-paysagiste) et Nicolas Moreau (apprenti).

La deuxième session a eu lieu le mardi 28 avril, de 16h00 à 17h30, dans une salle de réunion du Service du territoire. Les participant-e-s étaient les suivant-e-s :

- **Local de quartier « Pré de l'Oie »** : Gea Bonetti (travailleuse sociale) et Simona Cadlolo (travailleuse sociale).
- **Ville de Nyon** : Juliette Bernier (cheffe de projet), Gabriela Jeanrenaud (chargée démarches participatives), Nissem Bouachir (rédactrice et logistique démarches participatives).

Chaque session a suivi une structure similaire. Dans un premier temps, une introduction générale a été proposée par la Ville de Nyon afin de rappeler le contexte du projet et les enjeux liés notamment à l'adaptation au changement climatique. La démarche participative et ses objectifs ont également été présentés.

Dans un second temps, les participant-e-s ont travaillé à partir d'une fiche de questions portant sur le fonctionnement des structures, les usages des espaces extérieurs, les cheminements ainsi que les interactions entre les différents lieux. Pour la première rencontre, les participant-e-s ont été réparti-e-s en sous-groupes selon leur profil d'usage, à savoir l'école ou l'UAPE.

Les groupes ont ensuite identifié les éléments appréciés, les éléments problématiques et les idées d'amélioration à l'aide de post-it codés par couleur. Une restitution en plénière a permis de partager les éléments principaux, de les localiser sur un plan A0 à l'aide de pastilles colorées et de compléter les échanges.

Enfin, les grandes lignes du projet de réaménagement proposé ont été présentées. Cette présentation a été suivie d'un temps d'échange permettant de recueillir les premières réactions et questions des participant-e-s.

Résultats du diagnostic

Fonctionnement actuel des équipements

UAPE

L'UAPE accueille 84 enfants âgés de 8 à 10 ans dans des locaux situés au rez-de-chaussée et au sous-sol. Les horaires d'accueil s'étendent du matin au soir, avec une présence continue du personnel entre 7h00 et 19h00.

Les enfants de l'UAPE utilisent les espaces du préau (grande et petite cour), et circulent régulièrement entre les locaux de l'UAPE et ceux de l'école. Les cheminements utilisés ont été identifiés lors de l'atelier et sont indiqués sur le plan ci-dessous.



Cartographie des usages et déplacements réalisée par le groupe UAPE

École

L'école des Tattes d'Oie accueille neuf classes d'environ vingt élèves âgés de 8 à 10 ans, soit environ 180 enfants. Les locaux scolaires sont répartis entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Les enseignant-e-s utilisent les bâtiments entre 6h30 et 18h30, tandis que les enfants sont accueillis de 8h30 à 15h30. Les locaux sont également utilisés en dehors du temps scolaire par exemple par des écoles de langues et pour des devoirs surveillés, qui se déroulent en semaine jusqu'à 20h30 et le samedi jusqu'à 16h.

Le sous-sol de l'école est occupé hors temps scolaire par différentes activités associatives et sportives, notamment un club de modélisme ferroviaire, un club de boxe et un stand de tir utilisé par la Police et la Gendarmerie. Ces activités s'étendent généralement de la fin du temps scolaire jusqu'à 22h30.

Le parking est utilisé à la fois pour le stationnement des véhicules du personnel, pour les dépose-minute et pour un minibus quotidien lié aux activités scolaires.

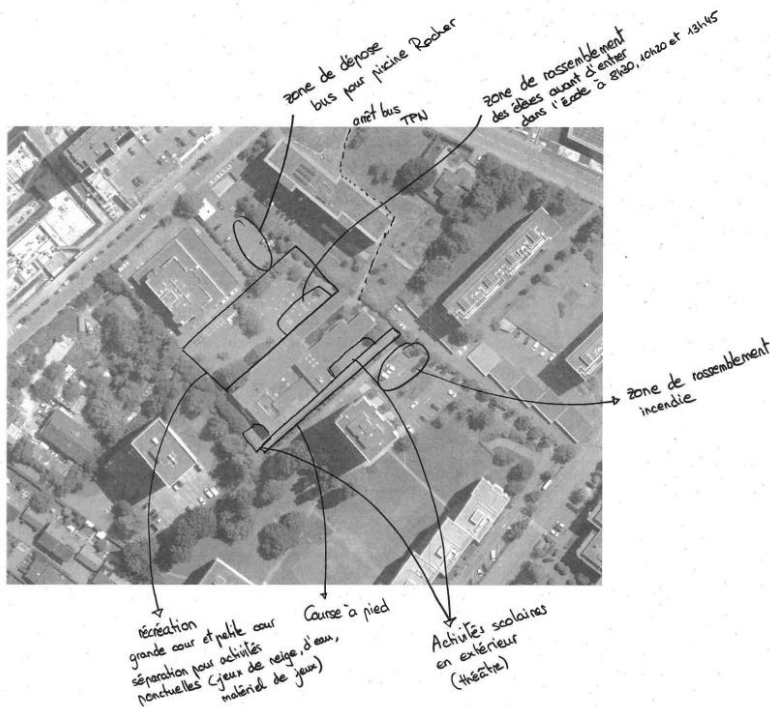
Des traversées ponctuelles de parcelles voisines sont effectuées par les classes pour rejoindre les transports publics.

Préau

Pendant les récréations, seule la cour avant est utilisée.

Cette cour est organisée en deux espaces distincts : une grande cour et une petite cour. Cette séparation permet d'organiser ponctuellement des activités soumises à des règles différentes (jeux de neige, d'eau, matériel de jeux). La grande cour comprend devant l'école une zone de rassemblement où les élèves se regroupent avant d'entrer en classe à 8h30, 10h20 et 13h45. Un périmètre de sécurité correspondant à ces deux cours a été établi afin que les enfants restent dans le champ de vision des adultes chargés de leur surveillance. Le périmètre de sécurité est quasiment le même pour l'école et l'UAPE ; seule l'autorisation d'aller ou non dans les buissons diffère.

La cour arrière est utilisée de manière ponctuelle et encadrée, principalement pour la piste de course ou certaines activités pédagogiques. Les enfants n'ont pas le droit d'accéder seuls à l'arrière du bâtiment, ni aux espaces latéraux. Une zone de rassemblement incendie est également située à l'arrière.



Cartographie des usages et déplacements réalisée par le groupe école

Local de quartier

Le local de quartier est utilisé principalement par des personnes habitant le quartier et accueille des activités variées, régulières et ponctuelles, destinées à différents publics (senior-e-s, familles et enfants âgés de 8 à 12 ans). Les enfants proviennent de différents secteurs résidentiels environnants (bâtiments du Couchant, des Tattes d'Oie et du Cossy). Une dimension importante du fonctionnement repose sur l'autonomie des

enfants, avec l'idée que ceux-ci puissent venir et repartir seuls lorsque cela est possible, en fonction de la présence ou non des encadrant-e-s.

Le lieu est occupé la majeure partie du temps, à l'exception de certains moments en début de semaine. Le planning du local est partagé entre les activités régulières du local de quartier, qui incluent des permanences assurées par deux travailleuses sociales le mercredi après-midi, ainsi qu'un accueil libre le vendredi après-midi, et les activités de l'association de quartier « Pré de chez toi ».

Le local est aussi utilisé ponctuellement pour des activités variées, « Séniors Nyon » (deux fois par mois, avec des activités ouvertes également aux séniors hors quartier), « Lire et grandir » (deux fois par an, fréquenté principalement par les mamans de jour avec les petits), les séances du comité de l'association (une fois par mois), un groupe culturel nyonnais (environ deux fois par mois), des apéros canadiens (tous les vendredis soir).

Les usages extérieurs jouent un rôle central dans la vie du lieu. Les enfants utilisent régulièrement les abords du bâtiment ainsi que les espaces extérieurs proches, notamment les zones végétalisées et plus fraîches situées en lien avec le potager. Les abords sont aussi utilisés ponctuellement pour des événements associatifs ou des moments festifs, avec installation de mobilier temporaire.

Le jardin potager constitue un élément important du site, à la fois comme espace d'usage et comme support d'activités collectives. Les parcelles sont louées aux habitant-e-s par le Service de l'environnement de la Ville de Nyon et le site est géré par un externe. Il est utilisé par environ une quarantaine de personnes. Plusieurs membres de l'association disposent de parcelles.

Appréciation sur l'état actuel

Les commentaires ci-dessous ont été formulés par les participant.e.s avant d'avoir pris connaissance du projet d'aménagement.

Préau

Éléments appréciés

Les participant-e-s soulignent la diversité des espaces de jeux proposés dans le préau. Les équipements sportifs tels que le but de football et le panier de basket sont particulièrement appréciés, les enfants exprimant même le souhait d'en disposer en double exemplaire. De manière générale, les enfants apprécient la possibilité de courir et de disposer d'espaces variés pour les activités physiques.

La séparation du préau en deux espaces distincts est également perçue positivement.

Les espaces verts sont très utilisés par les enfants.

Les dessins réalisés au sol sont peu utilisés de manière active, mais restent appréciés et font l'objet d'un attachement symbolique. Les enseignant-e-s les utilisent parfois comme support pour des activités sportives.

La piste de course est appréciée par certain-e-s enseignant-e-s et enfants lorsqu'elle est utilisée.

Éléments à améliorer

Plusieurs problématiques liées à la sécurité et aux conflits d'usage ont été identifiées dans les espaces extérieurs de l'école et de l'UAPE. Les participant-e-s ont relevé que l'espace actuellement dédié aux sports de balle est mal positionné, car il se situe directement sur un axe de circulation important entre l'allée et l'entrée de l'école. Cette configuration crée un conflit entre les flux d'arrivée des enfants et les usages de jeu.

Une possibilité de déplacement vers la petite cour a été évoquée, mais celle-ci soulève des interrogations en lien avec la protection des façades vitrées (risque de ballons). Des conflits d'usage ont également été relevés entre différents équipements, comme le panier de basket et les zones de football, générant des tensions.

Des éléments présentant un risque de blessure ont été signalés, en particulier les pics de certaines clôtures situées au sud du préau, ainsi que les éléments pointus des ganivelles délimitant les plantations.

Le manque de point d'eau a été identifié comme une lacune.

L'accès à la salle de gym pour les activités de course impose un détour important.

Les peintures au sol sont perçues comme problématiques par temps humide ou en présence de poussière, car elles deviennent très glissantes, provoquant des accidents.

La grande poubelle métallique située dans le préau est également problématique : les enfants montent dessus, elle devient très chaude en été et peut dégager des odeurs. Son déplacement est souhaité, bien que complexe en raison des contraintes techniques. Un lien possible avec un futur éco-point a été mentionné.

La cour arrière de l'école reste peu accessible, ce qui limite son utilisation et son potentiel. La piste de course est peu utilisée. Son état est jugé dégradé et son emplacement à l'arrière limite son appropriation.

L'abri existant dans le préau soulève une interrogation sur son maintien ou non dans le futur projet.

Un muret jugé trop haut à la sortie de l'école pose un problème de sécurité.

L'absence de repères clairs et de délimitation lisible de certains cheminements en traversée d'îlot, notamment à l'ouest de l'école, pose des questions en matière de sécurité et de lisibilité des parcours. Le passage de véhicules rapides (vélos, scooters) et les traversées de la parcelle par différents modes de déplacement génèrent également des conflits avec les piéton-ne-s, poussettes et enfants.

La question du parking (maintien du nombre de places) a été essentiellement débattue par le groupe des enseignantes. Les autres groupes ont peu d'interaction avec ce parking, et ne ressentent pas de problème particulier. Au niveau du local de quartier, les responsables et usager-ère-s viennent principalement à pied, à vélo ou en transports publics.

La zone de dépose et de parking située côté route des Tattes d'Oie est fortement questionnée par les enseignantes en raison des conflits entre piéton-ne-s et véhicules. Des véhicules reculent dans l'allée, avec une visibilité jugée insuffisante, notamment en raison de la présence d'une structure temporaire à l'entrée. L'usage en dépose-minute accentue encore les risques. Le maintien de cet usage à cet endroit est remis en question.

Les supports pour vélos et trottinettes sont jugés insuffisants par les enseignantes, tant à l'avant qu'à l'arrière. Le stationnement arrière est par ailleurs peu utilisé en raison de problèmes de vols et de dégradations. Certains enfants stationnent leurs vélos ou trottinettes sur des emplacements privés du bâtiment Primavesta, peu occupés par ailleurs.

Idées

Plusieurs propositions concernent la clarification des espaces et des usages. Il est notamment proposé de travailler la signalétique afin d'identifier clairement la cour d'école et les parcours autorisés, d'harmoniser les périmètres de sécurité entre l'école et l'UAPE, et de mettre en place une délimitation visible, mais non fermée du périmètre scolaire, afin de renforcer la compréhension des espaces sans créer de barrières physiques systématiques.

Une proposition consiste à déplacer les jeux de ballons vers la petite cour et à envisager, à terme, un terrain multisports clôturé.

Les enseignantes ont rapporté des demandes du conseil d'élèves :

- Un second panier de basket, un second but de football, des jeux supplémentaires (toboggans, balançoires, structures de type araignée), des éléments de motricité comme un mur d'escalade, un point d'eau supplémentaire, et le retour d'un "banc de l'amitié".
- Des espaces de repos à l'ombre et dans l'herbe sont également souhaités, avec des tables, bancs et chaises permettant aux enfants de s'asseoir, discuter ou manger. Un lieu calme dédié à la lecture est aussi proposé.
- Des "coins cachettes" dans la végétation sont souhaités.

Pour l'aménagement des coins cachettes, les enseignantes recommandent une approche volontairement peu définie afin de laisser une appropriation aux enfants.

Un espace potager en pleine terre est privilégié par rapport aux bacs actuels, ainsi qu'un compost accessible.

Il a été proposé de ne pas installer de matériel fixe à l'arrière de l'école, cet espace étant considéré comme hors périmètre de sécurité.

La création d'un espace de stockage sécurisé pour le matériel sportif à l'extérieur a été évoquée.

Une piste de course sur l'avant de la cour, même plus petite, est suggérée comme alternative pertinente.

Suggestion de repenser l'accès à la salle de gym dans le cadre du projet, ainsi qu'à sécuriser le muret à la sortie de l'école.

La fermeture du parking par une barrière ou une borne a été évoquée comme piste de sécurisation.

Local de quartier et ses abords

Éléments appréciés

Le local de quartier est perçu comme un lieu vivant et ouvert à une grande diversité de publics, allant au-delà du seul périmètre des immeubles immédiats. L'association "Pré de chez toi" est identifiée comme un acteur important du quartier.

Le jardin potager est fortement utilisé et apprécié, en particulier pour les liens qu'il permet de créer entre les habitant-e-s.

Éléments à améliorer

La faible visibilité du local a été relevée : une différence de niveau du terrain crée un effet qui limite la lisibilité du bâtiment dans l'ensemble du site. De nombreuses personnes ne connaissent même pas d'existence du local de quartier. La butte et la haie créent une grosse coupure entre les espaces extérieurs du local de quartier et le préau de l'école. De nombreux espaces ne sont pas appropriables.

Par le passé, la mise à disposition de tables fixes a généré des conflits d'usage, en particulier en raison de déchets laissés par des groupes de jeunes, ce qui a conduit à une demande de retrait de ce mobilier. Aujourd'hui, des tables mobiles sont sorties pour les événements.

Des déplacements de chaises sont également perçus comme dérangeants.

Des habitant-e-s du voisinage signalent par ailleurs parfois des nuisances liées aux activités de l'UAPE.

Les espaces extérieurs ne sont actuellement pas jugés adaptés pour les personnes âgées, notamment en termes de confort et de possibilités d'assise.

Le jardin potager soulève des questions de pérennité et de continuité de gestion.

Enfin, la pelouse située devant le local est jugée peu accueillante et difficilement utilisable en raison de son état boueux.

Idées

Les idées concernant spécifiquement le local de quartier portent sur la possibilité d'améliorer sa visibilité et rendre plus perméable la relation entre les trois entités du site (école, UAPE, local). Il est également proposé d'optimiser l'utilisation des espaces actuellement sous-exploités.

Plusieurs propositions visent à renforcer les liens entre les différentes composantes du site, notamment entre le local de quartier et la cour, à travers l'aménagement d'espaces partagés et de rencontre.

Les collaborations entre les structures gagneraient à se développer, tout comme la création d'espaces « mixtes », permettant à tous de bénéficier des différents espaces disponibles. Par exemple : l'usage de la pétanque par l'UAPE, installer des bancs confortables pour les senior-e-s sur la placette devant l'école, installer le potager de l'école dans une parcelle du jardin existant. Ces initiatives favoriseraient les liens intergénérationnels.

Les travailleuses sociales sont majoritairement favorables à une petite réduction de la végétation dans certaines zones si ceci permet d'améliorer la visibilité du local de quartier et les liens avec l'espace du préau.

D'autres idées incluent l'ajout d'autres tables de ping-pong dans le quartier, par exemple entre le local de quartier et le préau. Cette activité est perçue comme intéressante car moins bruyante que d'autres activités sportives comme le basket.

Échange autour du projet d'aménagement

D'une manière générale, le projet a été bien accueilli par les participant.e.s et semble répondre à une bonne partie de leurs besoins. Les grands enjeux d'adaptation au changement climatique ont été bien entendus et la désimperméabilisation et végétalisation des espaces du préau ont été bien accueillis. La création de futures assises dans la cour, notamment dans la zone de la placette d'entrée côté parking, a retenu l'intérêt des participant.e.s. Cette zone est perçue comme une opportunité de créer un espace de rencontre qualitatif, utile tant aux habitant.e.s du quartier qu'au jeune public. Il a été proposé d'adapter les assises prévues pour le confort des personnes âgées.

Le choix des matériaux perméables a suscité des questions. Les participant-e-s ont souligné l'importance de sélectionner des matériaux adaptés afin de faciliter l'entretien des espaces. Il a été suggéré de s'appuyer sur les retours d'expérience d'autres établissements ayant récemment réaménagé leurs préaux, comme l'école du Rocher, qui rencontre des difficultés liées au choix du gravier.

Une crainte de perte de places du parking dédié aux enseignant-e-s a été exprimée à plusieurs reprises par les enseignantes : plusieurs membres du personnel dépendent de la voiture, par exemple pour le transport de matériel, et une partie ne réside pas à proximité immédiate de Nyon.

Annexes

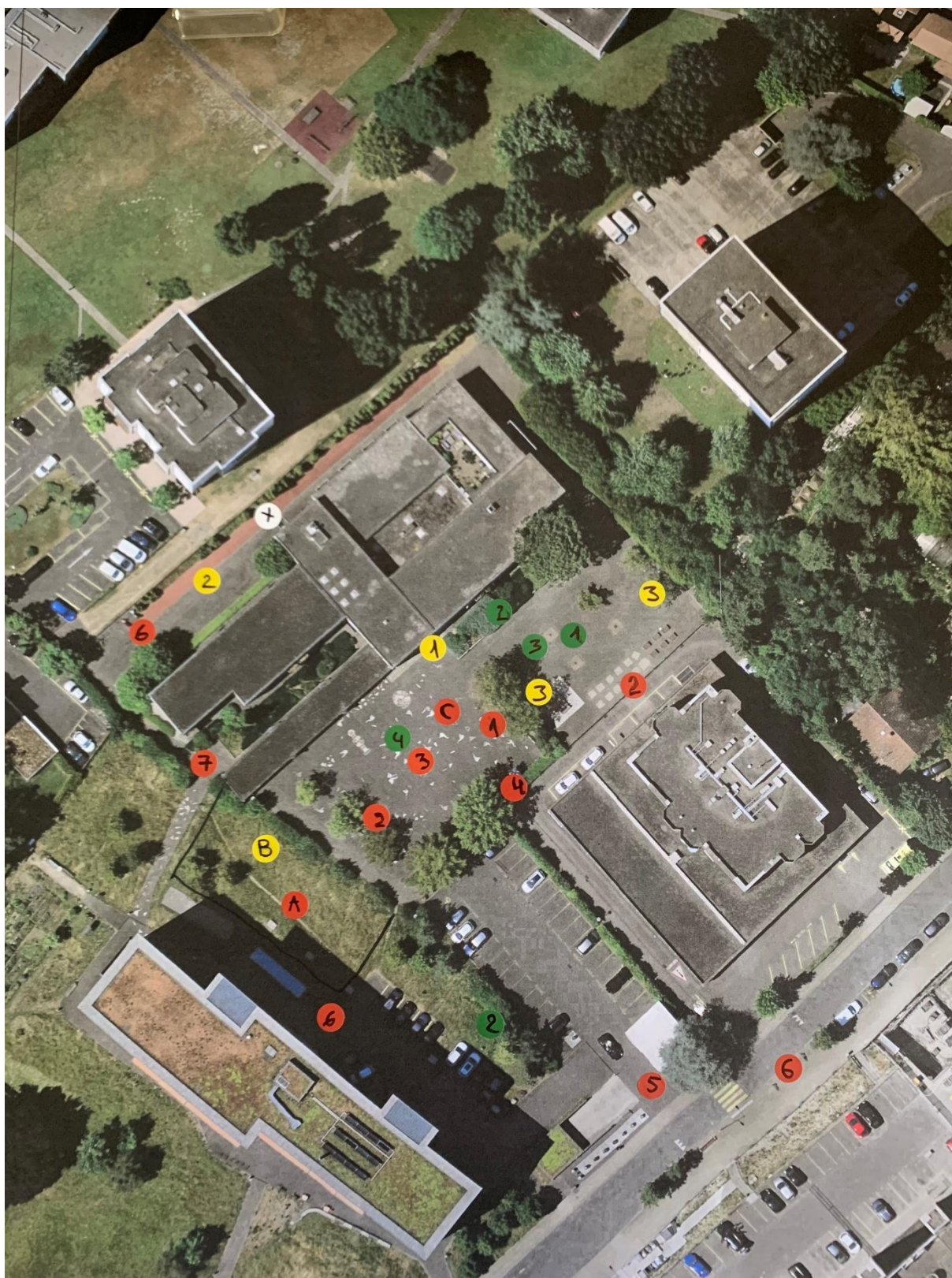


Figure 1: Orthophoto du site actuel avec pastilles colorées et numérotées pour localiser les post-its (cf. numérotation des post-its ci-dessous). Les post-its non-numérotés n'ont pas été localisés.

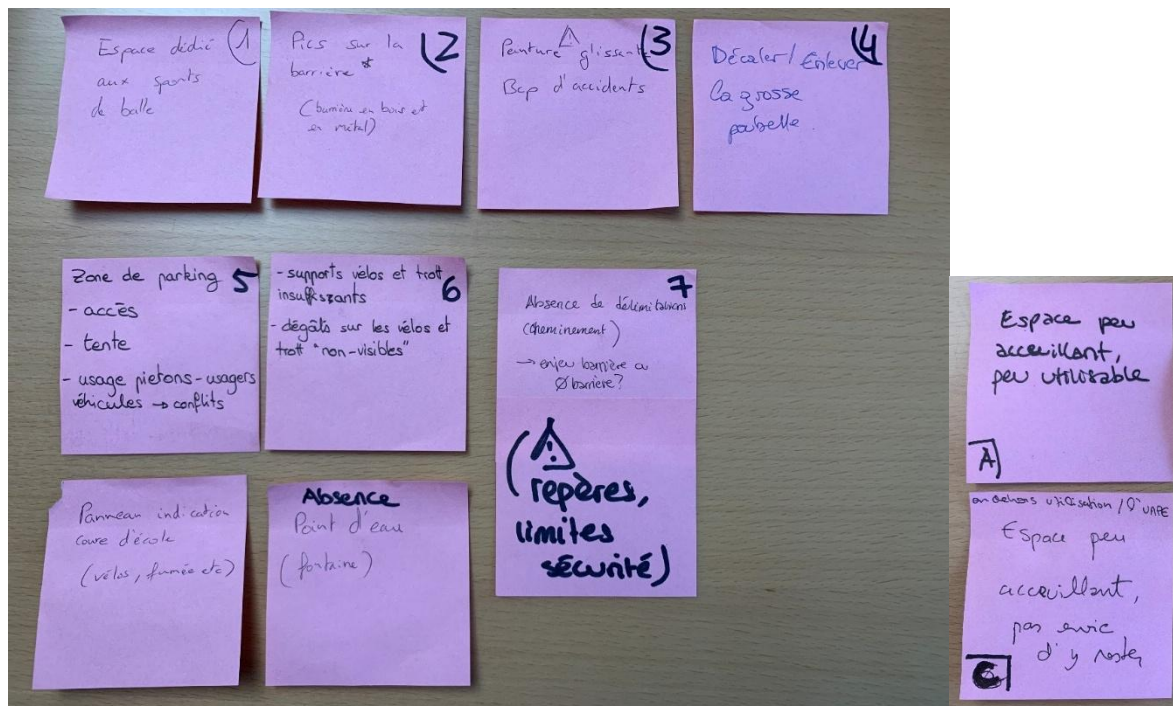


Figure 2: Post-its éléments problématiques

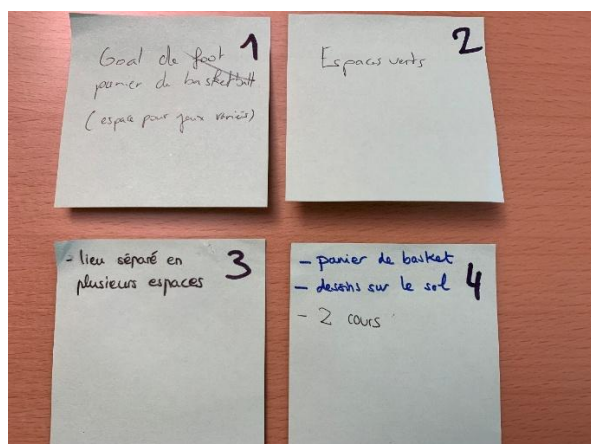


Figure 3: Post-its éléments appréciés

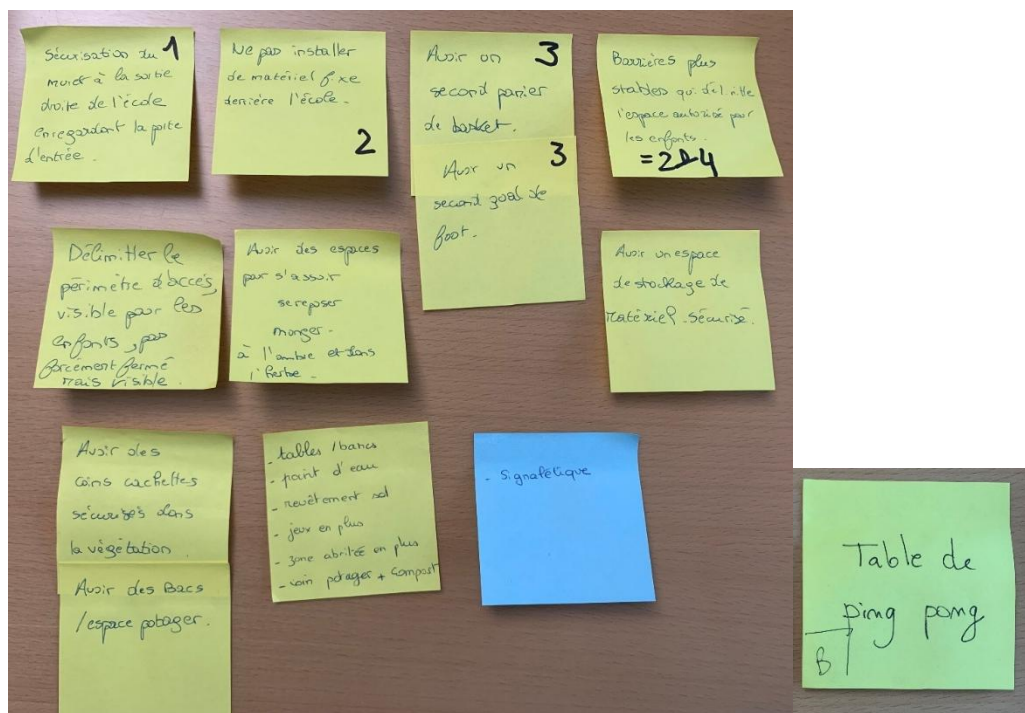


Figure 4: Post-its idées

MAIRIE DE NYON participà nyon

Démarche participative sur le réaménagement du préau de l'école des Tattes d'Oie
Rencontre participative « responsables du site » du 3 mars 2026

QUESTIONS FLASH

Groupe : école / UAPE / local de quarties
 Merci d'entourer le nom de votre groupe

Combien d'enfants accueillez-vous ? Quel est leur âge ?
~130 enfants entre 8 et 10 ans

Où se situent vos locaux (RDC, 1^{er} étage, sous-sols, etc.) ? Vos horaires de fonctionnement ?
RDC et 1^{er} étage ens : 6h30 - 18h30 élèves : 8h30 - 15h20
+ écoles de langue / devoirs surveillés dès 15h30 jusqu'à 20h30 samedi compris dès 9h → 16h

Quels sont les espaces utilisés par votre public ? Pour quelles activités et à quel moment de la journée ?
 Merci d'indiquer la localisation de ces espaces sur la carte du préau actuel + légende avec les activités et horaires approximatifs

Dans le cadre de vos activités, entre quels bâtiments et environs circulez-vous ?
 N'hésitez pas à dessiner le trajet sur la carte du préau actuel.

Quels sont les cheminements utilisés ou privilégiés par vous et par les enfants (arrivée et sortie) ?
 N'hésitez pas à dessiner le trajet sur la carte du préau actuel.

Figure 5: Fiche diagnostic remplie par les responsables de l'école, accompagnant le plan annoté ci-dessous.

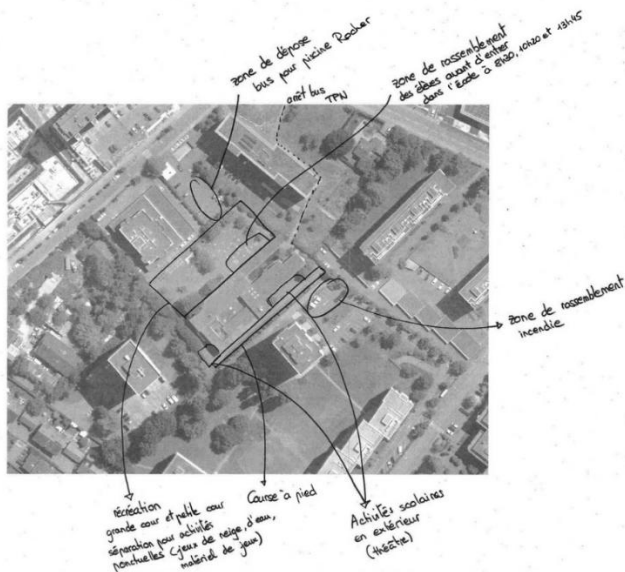


Figure 6: Plan annoté lors du diagnostic avec les responsables de l'école, accompagnant le questionnaire ci-dessus.

VILLE DE NYON participà **nyon**

Démarche participative sur le réaménagement du préau de l'école des Tattes d'Oie
Rencontre participative « responsables du site » du 3 mars 2026

QUESTIONS FLASH

Groupe : école (UAPE) local de quartier
 Merci d'entourer le nom de votre groupe

Combien d'enfants accueillez-vous ? Quel est leur âge ?
84 enfants de 8 à 12 ans

Où se situent vos locaux (RDC, 1^{er} étage, sous-sols, etc.) ? Vos horaires de fonctionnement ?
(A) = Ados / (E) = enfants
Rdc + sous-sols (salles basses) / Horaires = hors école
 Horaires : 07h00 - 08h30 (E) / 08h30 - 12h00 (E) / 12h00 - 14h00 (E) / 14h00 - 15h00 (A)
 15h00 - 18h00 (E)

Quels sont les espaces utilisés par votre public ? Pour quelles activités et à quel moment de la journée ?
 (Merci d'indiquer la localisation de ces espaces sur la carte du préau actuel + légende avec les activités et horaires approximatifs.)
Espace de jeux des enfants.

Dans le cadre de vos activités, entre quels bâtiments et environs circulez-vous ?
 N'hésitez pas à dessiner le trajet sur la carte du préau actuel.
UAPE et Ecole.

Quels sont les cheminements utilisés ou privilégiés par vous et par les enfants (arrivée et sortie) ?
 N'hésitez pas à dessiner le trajet sur la carte du préau actuel.
des piétons.

Figure 7: Fiche diagnostic remplie par les responsables UAPE, accompagnant le plan annoté ci-dessus.

